



---

[Année Universitaire 2020-21](#)

# Master LETTRES

---

Secrétariat : Bureau 242

✉ [langueslettres.llsh@univ-orleans.fr](mailto:langueslettres.llsh@univ-orleans.fr)

📍 10 rue de Tours - BP 46527 - 45065 Orléans Cedex 2

💻 [www.univ-orleans.fr/lettres](http://www.univ-orleans.fr/lettres) (le site du Collegium)

💻 [www.univ-orleans.fr/lettres/lettres](http://www.univ-orleans.fr/lettres/lettres) (le site du département des Lettres)

## Mot du directeur

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

À l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart de nos étudiants. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtoierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D .

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

## I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La Licence (BAC+3)
- Le Master (BAC+5)
- Le Doctorat (BAC+8)

### 1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

### 2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

### 3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

#### 4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

### II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

#### Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant diplômé. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

## **Diplômes de DEUG et de Maîtrise**

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

## **La compensation**

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

## **Deuxième session**

L'étudiant ajourné à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



**1. Relevés de notes** sont disponibles à l'accueil de la scolarité dans le hall, après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).

**2. Attestations de réussite :** En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

\* Si l'étudiant ne peut se déplacer, il peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

### 3. Diplômes :

**Licence :** Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

**Master :** Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR. En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardés avec la liste des diplômés :

- \* une procuration signée de l'intéressé
- \* une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- \* une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

#### ATTENTION :

**Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.**

**Il vous appartient d'en faire des copies.**

**Aucun duplicata ne sera établi.**

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

## Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

### Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiants sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiants à être assidus à tous les cours de TD. Ils passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

### Régime Spécial d'Études

**Il est exclusivement réservé aux :**

- \* étudiants salariés (justifier d'un contrat de travail)
- \* étudiants en double cursus (justifier la double inscription)
- \* étudiants ayant une activité de nature universitaire
- \* étudiants chargés de famille (joindre la copie du livret de famille)
- \* étudiants handicapés
- \* étudiants sportifs de haut niveau

L'étudiant qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plusieurs UE dans leur totalité, *aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE*. Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

**NOTEZ BIEN :** Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)), au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révoquée en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer.

## **Quand faire votre inscription pédagogique ?**

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative.

### **A DÉFAUT :**

**Vous ne serez inscrit dans :**  
**AUCUN COURS DE LANGUES**  
**AUCUN GROUPE DE TD**  
**AUCUNE OPTION**

**+**

**Vous ne serez pas autorisé à composer lors des examens  
et vous ne pourrez obtenir **AUCUN DIPLOME.****



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

## Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tous les étudiants devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiants devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
  - Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant devra immédiatement prendre la place désignée par le surveillant si celui-ci le lui demande.
  - Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant de venir avec une montre.
  - Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du surveillant qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux.
- Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

## Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

**1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.**

★ Pendant les examens et les devoirs en classe

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un autre étudiant.

★ Pour les travaux à la maison : le plagiat

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

### Qu'est-ce que le plagiat ?

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

### Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation

#### Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

#### Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

**2 Ces règles et ces exemples sont extraits de la brochure préparée par la Faculté des arts et Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, édition août 2010 (première édition 1999), [www.uOttawa.ca/plagiat.pdf](http://www.uOttawa.ca/plagiat.pdf)**

## Exemples

### **Vous voulez vous servir du texte suivant :**

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »\*

\* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

## CE QUI EST INACCEPTABLE

### **Vous avez écrit**

### **Inacceptable parce que :**

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral.

► **L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.**

Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

► **Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).**

Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c'est dans le **domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir**. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

► **Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.**

## CE QUI EST ACCEPTABLE

### Vous avez écrit

### Acceptable parce que :

Se lon Brodie , « [B]ie n qu'e lle sre présentent partout plus de la moitié de la population, le s fe mme scompte nt rare me ntplus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

► **L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.**

► **La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.**

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

► **Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.**

► **Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.**

	AOUT/SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
31 V	Pre-rentree	1 J S2 UE01/UE0T	1 D		1 V	1 L Jurys	1 L	1 J S10 UE01/UE0T	1 S	1 M	1 J
11 M	2 V	2 L sem. 40	2 L	1 M S12	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
2 M	3 S	3 M	3 M S8	3 J S10 UE01/UE0T	3 D	2 M S4	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
3 J	Inscriptions UE01/4 D	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J S9 UE01/UE0T	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
4 V	5 L	5 M	5 J S6 UE01/UE0T	5 S sem. 48	5 M	5 V Résultats	5 V	5 L sem. 9	5 M	5 S	5 L
5 S	sem. 36	6 M	6 V	6 D	6 M EXAMENS	6 S sem. 5	6 S	6 M S12	6 J	6 D	6 M
6 D	7 M	S5	7 S sem. 45	7 L Examen UE01/UE0T	7 J Forum de	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L EXAMENS	7 M
7 L	Début de semestre	8 J S3 UE01/UE0T	8 D	8 M Examens/cours	8 V Orientation	8 L	8 L	8 J Examen UE01/UE0T	8 S	8 M	8 J
8 M	9 V	9 L	9 M S13	9 S sem. 1	9 M	9 M	9 M	9 V sem. 14	9 D	9 M	9 V
9 V	10 M	10 S sem. 41	10 M S9	10 J Examen UE01/UE0T	10 D	10 M	10 M S5	10 S	10 L	10 J EXAMENS UE01/UE0T	10 S
10 J	11 D	11 M sem. 42	11 M S6	11 V sem. 50	11 L Début de semestre	11 J S4 UE01/UE0T	11 J	11 D S7 UE01/UE0T	11 D	11 M	11 D
11 D	12 L	S6	12 J S7 UE01/UE0T	12 S	12 M	12 V sem. 6	12 V	12 L sem. 10	12 L	12 M EXAMENS	12 V
12 S	sem. 37	13 M Séminaire de la	13 V S4 UE01/UE0T	13 D	13 M S1	13 S	13 S	13 M	13 J	13 S Cérémonie de diplôme	13 M
13 D	14 M mobilité Internationale	14 S sem. 46	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	S13	14 V	14 L EXAMENS
14 L	15 J S4 UE01/UE0T	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
15 M	16 V	16 L	16 L S10	16 M EXAMENS	16 S sem. 2	16 M	S6	16 M	16 V sem. 15	16 D	16 M
16 M	S2	17 S sem. 42	17 M	17 J	17 D	17 M	S9	17 S	17 L	17 L EXAMENS UE01/UE0T	17 S
17 J	18 D	18 M	18 V sem. 51	18 S	18 L	18 J	S5 UE01/UE0T	18 J	S8 UE01/UE0T	18 D	18 D
18 V	19 L	19 J S8 UE01/UE0T	19 S	19 M	S2	19 V	19 V sem. 7	19 L	19 L	19 M Retour des notes	19 S
19 S	sem. 38	20 M	20 V sem. 47	20 D	20 M Retour des notes	20 S	20 S sem. 11	20 M	20 M	20 D	20 M
20 D	21 M	S7	21 L	21 L	21 J S1 UE01/UE0T	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
21 L	ins. C212e	22 J S5 UE01/UE0T	22 D	22 M	22 L	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
22 M	23 V	23 L	23 M	23 M	23 S sem. 3	23 M	S7	23 M	23 V sem. 16	23 D	23 M EXAMENS
23 M	S3	24 S sem. 43	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 M	S10	24 S	24 J
24 J	S1 UE01/UE0T	25 D	25 M S11	25 V	25 L	25 J	S6 UE01/UE0T	25 J	S9 UE01/UE0T	25 D	25 D
25 V	26 L	26 J S9 UE01/UE0T	26 S sem. 52	26 S	26 M	26 V	26 V sem. 8	26 V	26 M sem. 12	26 M	26 L
26 S	sem. 39	27 M	27 V sem. 48	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 J	27 M
27 D	28 M	28 S	28 D	28 L	28 J	28 D	28 D	28 D	28 V	28 V Résultats	28 M
28 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 V S2 UE01/UE0T	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M Retour des notes	29 J
29 M	S4	30 V	30 L	30 M	30 S sem. 4	30 S	30 M	S11	30 V	30 D	30 V
30 M	31 S	sem. 44	31 J	31 D	31 J sem. 53	31 D	31 M sem. 13	31 L	31 L	31 M	31 S

Vacances scolaires zone B  
Orléans-Tours

Dimanches  
Début de semestre : 7/09 et 11/01  
Congés universitaires

Rentrée universitaire : réunions pédagogiques, présentation ENT, formations OCUU, etc.  
Evénements  
Unités d'enseignement d'ouverture intégrées/transverses : UE0/T

Examens - 1ère session/2nde session  
Retour des notes  
Résultats  
Jury - délibérations  
DPP (Dépositions Pédagogiques Particulières) du 2 au 4 juin

IP WEB : semestres impairs : du 29 juin au 11 septembre

IP WEB : semestres pairs : du 16 novembre au 4 décembre

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées ou transverses : S3 / S4	
Semestre 3 : 10 semaines de cours Inscriptions du 3 septembre à 8h au 8 septembre 16h Début des enseignements : jeudi 24 septembre	Semestre 4 : 10 semaines de cours Inscriptions du 30 novembre à 8h au 4 décembre 15h Début des enseignements : jeudi 21 janvier

Certification C212e
Inscriptions du 21/09 au 2/11 pour les étudiants en M2 Inscriptions du 6/11 au 11/12 pour les autres candidats Date limite de dépôts des dossiers : 3 mai

Stages
Course Licence et Master 1 : fin des stages le 31 juillet et délibération du jury au plus tard le 06 septembre. <a href="#">rph@ush.fr</a> LP & Master 2 : fin des stages le 31 août et délibération du jury au plus tard le 01 octobre

Césure semestre pair : date limite du dépôt de dossier : 21 octobre
semestre impair : date limite : 18 mai

Mémoires
Master 1 : fin des soutenances le 31 août et délibération du jury au plus tard le 06 septembre. <a href="#">rph@ush.fr</a> Master 2 : fin des soutenances le 31 août (par dérogation le 30 septembre) et délibération du jury au plus tard le 01 octobre

Réorientation entre le S1 et S2
Inscription aux ateliers : du 20/10 au 16/11 Ateliers : mardi 17 novembre Retrait des dossiers : du 9 novembre au 27 novembre Dépôt des dossiers : 30 novembre au plus tard Inscription dans la formation : du 14 décembre au 8 janvier



## Bureau des Relations Internationales

Bureaux 024 & 025

02 38 49 47 73

[international.llsh@univ-orleans.fr](mailto:international.llsh@univ-orleans.fr)



### Etudier à l'étranger :

Grâce à la mobilité ERASMUS + (Séjour d'études en Europe)

Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de valider un semestre ou une année universitaire dans une de nos universités partenaire en Europe en obtenant une bourse de l'Union Européenne.

Selon le département dans lequel vous étudiez, une liste précise d'universités offrant des cours correspondant à votre cursus est déterminée.

Grâce au programme d'échanges de l'Université d'Orléans (séjour d'études hors Europe)

L'Université d'Orléans a signé des accords de coopération avec des universités étrangères Hors Europe qui permettent également aux étudiants de valider un semestre ou une année universitaire. En moyenne, 60 étudiants y participent chaque année.

Les pays concernés sont : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, le Pérou et le Canada (Québec).

Pour plus d'information sur le programme d'échanges hors-Europe, nous vous invitons à contacter directement la Direction des Relations Internationales (DRI) qui gère ces échanges : [mobilite.he@univ-orleans.fr](mailto:mobilite.he@univ-orleans.fr)



### Les doubles-diplômes :

L'UFR LLSH propose des double-diplômes, un au niveau Licence et deux au niveau Master. Il s'agit d'un parcours de formation dont le cursus est organisé par deux ou plusieurs universités.

Encadré par deux enseignants coordinateurs, vous effectuez une partie de votre mobilité dans votre université d'origine et une autre dans l'université partenaire. La validation de votre formation se fonde sur l'obtention d'ECTS et aboutit à la délivrance d'un diplôme reconnu en France et dans le pays de l'université partenaire. Le but d'un double-diplôme est d'offrir aux étudiants des parcours de formation multiculturels de qualité, qui favorisent leur intégration dans le milieu socio-professionnel.

L'UFR LLSH propose un double-diplôme de Licence Langues Etrangères Appliquées spécialité Anglais/Allemand avec l'Université de Siegen (Allemagne), un double-diplôme de master d'histoire spécialité Pouvoirs, Culture et Sociétés avec l'université Jagiellońe de Cracovie (Pologne) ainsi qu'un double-diplôme de master de géographie spécialité Développement Durable Local des Territoires Emergents avec l'université de Iasi (Roumanie).

Pour plus de renseignements sur les maquettes d'enseignements nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le BRI.



### **Autres services de l'Université pouvant vous informer :**

**Direction des Relations Internationales (D.R.I.)**  
**Château de la Source : [dri@univ-orleans.fr](mailto:dri@univ-orleans.fr)**



## Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle

### Bureaux 167

02 38 49 40 86 ou 02 38 41 71 44

[stages.llsh@univ-orleans.fr](mailto:stages.llsh@univ-orleans.fr)

### Le Stage

Élément incontournable du parcours universitaire, le stage représente souvent un tremplin vers une première embauche. Vous trouverez sur cette page des informations concernant les démarches administratives liées au stage, mais également diverses pistes pour trouver un stage ou un job à l'étranger.



#### A quoi ça sert ?

Obtenir un premier contact avec l'environnement professionnel auquel vous vous destinez

Mettre en pratique les compétences acquises à travers votre formation

Développer votre réseau professionnel



#### Comment ça marche ?

Le stage représente une période de formation qui a pour but de vous sensibiliser aux divers aspects de la vie professionnelle. La recherche et le choix du stage relèvent d'une démarche personnelle et réfléchie en fonction de votre projet. Le stage doit faire l'objet d'une mission précise, définie en concertation avec vous et l'entreprise qui vous accueille. Il s'agit autant d'une valeur ajoutée pour vous que pour la structure. Le stage peut avoir lieu au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration en France ou à l'international.

Au sein de l'entreprise, vous êtes encadré par un maître de stage qui vous guidera tout au long de votre mission. Dans votre filière, un enseignant-tuteur apporte une lecture externe à l'entreprise et vous oriente dans la rédaction de votre rapport.

o Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).

Au niveau de l'UFR LLSH, le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle vous accompagne d'une part, dans votre recherche de lieux de stages, la construction de vos outils de communication tels que le CV ou la lettre de motivation et d'autre part, pour le suivi administratif de votre stage, notamment la signature de votre convention.

Vous êtes évalué par votre structure d'accueil, à travers une grille d'évaluation remplie par votre maître de stage, votre rapport de stage et une soutenance devant un jury composé de votre maître de stage et de votre enseignant-tuteur.



### **Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?**

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).



### **Autres services de l'Université pouvant vous informer :**

**Direction de l'orientation et de l'Insertion professionnelle  
(DOIP) Espace Stage Emploi Entreprise (E.S.E.E)  
1er étage de la Maison de l'étudiant  
02 38 49 45 47 – [stage.emploi@univ-orleans.fr](mailto:stage.emploi@univ-orleans.fr)**



## Service des études et de la scolarité

[scolarite.llsh@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.llsh@univ-orleans.fr)

---

### **Responsable du service - Bureau 124**

[scolarite.llsh@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.llsh@univ-orleans.fr)

### **Scolarité administrative - Bureau 123**

#### **Mme Patricia LEBRUN**

02 38 41 71 01

[inscriptions.llsh@univ-orleans.fr](mailto:inscriptions.llsh@univ-orleans.fr)

#### **Mme Stéphanie HARDY**

02 38 49 24 85

[inscriptions.llsh@univ-orleans.fr](mailto:inscriptions.llsh@univ-orleans.fr)

 **Scolarité pédagogique Masters - Bureau 125**

**Mme Sandrine HARANG (masters Sciences Humaines)**

02 38 49 47 65

masters.llsh@univ-orleans.fr

**Mme Sylvie MARAMBAT (masters LACI, LAME et Traduction)**

02 38 49 47 13

masters.llsh@univ-orleans.fr

**Mme Delphine RICHEL (masters MEEF/Recherche Lettres et Langues)**

02 38 49 40 01

masters.llsh@univ-orleans.fr



## La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU LLSH : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

---

### *Horaires d'ouverture :*

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

**ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.  
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>**

### Les collections de la BU LLSH couvrent les disciplines suivantes :

Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimées (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU LLSH propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

**N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.**



## Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr

### Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

### La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

**Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :**

**<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>**



## Accompagnement du handicap

### Bureau 297

enseignant : [philippe.godiveau@univ-orleans.fr](mailto:philippe.godiveau@univ-orleans.fr)

administratif : [secretariatpedagogique.llsh@univ-orleans.fr](mailto:secretariatpedagogique.llsh@univ-orleans.fr)

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

**La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réus- site :**

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUJO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

### **Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :**

#### **L'accès aux savoirs et aux diplômes :**

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...);

aménagement des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...);

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...);

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...);



## La vie étudiante :

aide aux déplacements et repas ;

accompagnement dans vos démarches administratives ;

aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;

accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;

promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

## A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- les correspondantes administratives sont Céline Leclerc et Peggy Lecuyer

**Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !**

### **Passerelle Handicap – Pôle Vie Étudiante Maison de l'Étudiant**

Rue de Tours – B.P. 6749  
45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / [passerelle.handicap@univ-orleans.fr](mailto:passerelle.handicap@univ-orleans.fr)

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le

vendredi) [www.univ-orleans.fr/handicap](http://www.univ-orleans.fr/handicap)

**Retrouvez l'actualité LLSH sur notre facebook**

**<https://www.facebook.com/collegium.llsh>**



# Master LETTRES

**Responsable : Gabriele RIBÉMONT**  
(gabriele.ribemont@univ-orleans.fr)

## Tableau des enseignements 2020/21

### Première année - M1

Semestre 1	COEF	ECTS	CM	TD
<b>Enseignements fondamentaux : séminaires de recherche</b>				
1.1. Littérature française 1	5	5		18
1.2. Littérature française 2	4	4	6	6
<b>Enseignements professionnalisants : ateliers pratiques</b>				
2.1. Méthodologie de la bibliographie	2	2		6
2.2. Outils numériques pour la recherche en lettres	1	1		6
2.3. Découverte de la recherche 1	1	1		
<b>Enseignements complémentaires</b>				
<b>Au choix</b>	4	4		
3.1.1. Histoire de la littérature française			6	12
3.1.2. Séminaire d'ouverture (au choix)				
Théories de la communication et de l'information / Communication interculturelle (français)			5	10
Dynamiques interculturelles 1A (anglais et espagnol)			10	10
Dynamiques interculturelles 1B (anglais et espagnol)			10	10
<b>LANSAD (au choix)</b>	2	2		
3.2.1. Anglais				20
3.2.2. Espagnol				18
3.2.3. Allemand				18
3.2.4. Latin				9
Mémoire de recherche	11	11		

Semestre 2	COEF	ECTS	CM	TD
<b>Enseignements fondamentaux : séminaires de recherche</b>				
1.1. Littérature comparée	5	5		18
1.2. Littérature française 3	4	4	6	6
<b>Enseignements professionnalisants : ateliers pratiques</b>				
2.1. Édition de textes	3	3		10
2.2. Littérature en contexte / Analyse filmique	2	2		6
2.3. Insertion professionnelle 1	1	1		
<b>Enseignements complémentaires</b>				
<b>Au choix</b>	4	4		
3.1.1. Histoire de la littérature française			6	12
3.1.2. Séminaire d'ouverture (au choix)				
Interculturalité : théories, concepts, exemples (français)			5	10
Société, langue culture: monde anglophone (anglais)			10	10
Dynamiques interculturelles 2A (anglais et espagnol)			10	10
Dynamiques interculturelles 2B			10	10
<b>LANSAD (au choix)</b>	2	2		
3.2.1. Anglais				20
3.2.2. Espagnol				18
3.2.3. Allemand				18
3.2.4. Latin				9
Mémoire de recherche	9	9		

### Deuxième année - M2

Semestre 3	COEF	ECTS	CM	TD
<b>Enseignements fondamentaux : séminaires de recherche</b>				
Littérature française	5	5		18
Découverte de la Préparation à l'agrégation	4	4		12
<b>Enseignements professionnalisants : ateliers pratiques</b>				
2.1. La fabrique d'un article	5	5		10
2.2. La communication scientifique orale	2	2		4
2.3. Insertion professionnelle 2	2	2		
Mémoire de recherche	12	12		

Semestre 4	COEF	ECTS	CM	TD
<b>Enseignements fondamentaux : séminaire de recherche</b>				
Littérature comparée	5	5		18
<b>Enseignements professionnalisants : ateliers pratiques</b>				
2.1. Édition de textes	3	3		10
2.2. Analyse filmique / Littérature en	2	2		6
2.3. Découverte de la recherche 2	2	2		
Mémoire de recherche & soutenance	18	18		

# DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

## Semestre 1

### Séminaire de littérature française 1

Responsable : N.N.

**« L'enchantement des chagrins » : formes modernes de l'élégiaque**

De l'élégie latine aux modulations élégiaques qui envahissent la création littéraire de l'âge classique, on s'intéressera aux diverses métamorphoses littéraires d'un genre poétique hérité de l'antiquité : des *Héroïdes* d'Ovide aux plaintes de *Bérénice* et aux poèmes de Mme Deshoulières jusqu'aux *Lettres de la Marquise* de Crébillon, on envisagera les diverses formes de transmission et d'appropriation du modèle.

À partir du motif de la souffrance amoureuse commun à des œuvres qui revendiquent cet héritage élégiaque, on étudiera ainsi les enjeux de la filiation antique dans la littérature moderne, et les débats (poétiques, esthétiques et philosophiques) auxquels elle a participé.

L'accent sera mis sur la période classique (XVIIe-XVIIIe), mais le séminaire ne s'interdira pas d'envisager certains textes plus récents et d'ouvrir sa réflexion à des incursions vers d'autres formes de création artistique.

Une bibliographie critique sera distribuée en cours, ainsi que des extraits des textes étudiés.

Lectures préalables recommandées :

Ovide, *Lettres d'amour. Les Héroïdes*, éd. J.-P. Néraudau, Paris, Gallimard, 1999.

Ovide, *Amours*, éd. J.-P. Néraudau, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

## Séminaire de littérature française 2

**Responsable : A. Déruelle**

### **Théorie littéraire**

À travers l'étude de notions centrales (l'auteur, le lecteur, le genre, la fiction, la mimésis, le personnage, le style...), le séminaire explorera la manière dont la théorie littéraire pense la littérature.

### Bibliographie

- Ouvrages de la collection « GF Corpus », qui se présentent comme des anthologies commentées.
- Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie*, Seuil, 1998.
- Atelier « Théorie littéraire » de Fabula (<https://www.fabula.org/ressources-atelier.php>)

## Méthodologie de la bibliographie

**Responsable : G. Ribémont**

Cet enseignement servira à présenter les ressources bibliographiques principales pour la littérature française et étrangère et à introduire les étudiants à l'établissement d'une bibliographie raisonnée. L'écriture de la référence bibliographique à partir de documents et la pratique de l'annotation bibliographique complèteront l'enseignement.

La documentation sera fournie au début du cours.

## Outils numériques pour la recherche en Lettres

**Responsable : A. Dionnet**

Ce cours consistera en une introduction aux humanités numériques appliquées à la recherche en lettres et aux analyses qu'elles permettent. Il s'agira de présenter rapidement l'histoire des humanités numériques et les différentes méthodologies de recherche associées (approches quantitatives, qualitatives, lecture distante...), pour ensuite introduire différents outils que les étudiant.e.s pourront utiliser dans leurs recherches et prendre en main sans formation au code informatique (nous préciserons davantage ces aspects à la rentrée, puisque les différents logiciels présentés seront dans la mesure du possible adaptés aux sujets de mémoire des étudiant.e.s).

### Bibliographie :

Moretti, Franco, *Graphes, cartes et arbres : modèles abstraits pour une autre histoire de la littérature*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2008.

Moretti, Franco, *Distant Reading*, Londres, Verso, 2013.

Poudat, Céline et Landragin, Frédéric, *Explorer un corpus textuel : méthodes, pratiques, outils*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2017.

## Découverte de la recherche 1

## **Responsable : G. Ribémont**

Cette première unité de découverte de la recherche comprendra quatre moments à participation obligatoire :

- la manifestation *Avanthèse* organisée par la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP),
- une rencontre avec le directeur du laboratoire POLEN dont font partie les enseignants-chercheurs de Lettres (Littérature française, Littérature comparée, Littératures anciennes) de l'Université d'Orléans,
- une rencontre avec un(e) doctorant(e) en Lettres,
- la participation à une manifestation du laboratoire POLEN.

La participation à toutes les parties de l'UE et un compte-rendu de deux manifestations dédiées aux Lettres, évalué, valideront l'UE.

## **Histoire de la littérature française 1**

### **Responsables : L. Depretto & N.N.**

Pour conforter la culture générale des étudiants, on reverra et approfondira avec eux les grandes notions d'histoire littéraire susceptibles d'éclairer les œuvres appartenant à la première modernité (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles).

Les étudiés seront distribués au fur et à mesure des séances.

#### Bibliographie :

Manuels du type « Textes et documents », collection Henri Mitterand, Nathan ;

Jean-Charles Darmon et Michel Delon, *Histoire de la France littéraire*, vol. 2. « Classicismes », Paris, PUF, 2006.

## **Théories de la communication et de l'information / Communication interculturelle**

### **Responsable : E. Gallet**

Dans le cadre de ce séminaire, les étudiants seront amenés à explorer et confronter les principales théories de la communication et des sciences de l'information.

Ils seront invités à s'interroger sur la place et sur le rôle du « médiateur », en particulier dans les actes de médiation interculturelle. La question des médias et du journalisme permettra également d'illustrer ce cours.

#### Bibliographie indicative :

Une brochure sera remise aux étudiants en début de semestre

\* Francis BALLE (dir.), *Lexique d'information-communication*, Paris : Dalloz, 2006

\* Patrick CHARAUDEAU, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2011

\* Jean LOHISSE, *La communication : De la transmission à la relation*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2009

- \* Éric MAIGRET, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand, Colin, 2015 (3e éd.)
- \* Jesús MARTÍN BARBERO, *Des médias aux médiations. Communication, culture et hégémonie*, Paris, CNRS Éditions, 2002
- \* Armand et Michèle MATTELART, *Histoire des théories de la communication*, Paris : La Découverte, 2004

**Cette UE sera enseignée en français, mais peut reposer sur des supports en anglais.**

## **Dynamiques interculturelles 1 A**

**Responsables : K.-J. Wallart & C. Pélage**

### **Tensions culturelles et littéraires dans les Amériques**

Descriptif du contenu (pour la partie assurée par Kerry-Jane Wallart) :

Précisions à la rentrée.

Descriptif du cours (pour la partie assurée par Catherine Pélage)

Depuis les années 1980, la République dominicaine connaît une forte migration principalement vers les États-Unis et Porto Rico. Les termes de « Dominicains absents » ou « Dominicanyorks », passés dans le langage courant, reflètent l'importance de ce phénomène. Les œuvres des auteurs de la diaspora sont marquées par des dynamiques interculturelles visibles dans leur écriture, le regard qu'ils portent sur leur pays d'origine et leur conception d'un art en mouvement. Notre réflexion s'appuiera sur des productions d'auteurs dominicains de la diaspora qui publient en anglais (Junot Díaz, Julia Álvarez), en espagnol (Rey Andújar, Rita Indiana) ou en *spanglish* (Josefina Baez). Ils configurent un espace artistique ouvert sur un monde caribéen et globalisé.

Une anthologie de textes sera fournie par l'enseignante.

Bibliographie indicative :

Bustamante Fernanda, *A ritmo desenfadado. Narrativas dominicanas del nuevo milenio*, Ediciones Cielonaranja, Santo Domingo-Berlín, 2014.

Renaud Maryse, *República dominicana, ¿tierra incógnita?*, CRIA/ Archivos, Poitiers, 2005.

Victoriano-Martínez Ramón Antonio, *Rayanos y Dominicanyorks : la dominicanidad del siglo XXI*, Nuevo siglo, Pittsburg, 2014.

**Cet enseignement sera dispensé en anglais et espagnol. Il est cependant possible de ne suivre que la partie en anglais avec une évaluation spécifique.**

## **Dynamiques interculturelles 1 B**

**Responsables : A. Michel & B. Natanson**

### **Dynamiques interculturelles : Construction des nationalismes en Australie et dans le Río de la Plata au XIXe siècle**

Ce séminaire mettra en regard les représentations de la création de la nation et la construction des nationalismes dans deux aires géographiques distinctes, en particulier la place des écrits des femmes dans ces processus.

Les Histoires de la littérature, entre autres sources, nous montrent comment ces écrits ont été parfois totalement minorés, parfois à peine cités, parfois dissimulés sous des pseudonymes, malgré leur rôle dans la construction des identités nationales.

Este seminario pondrá en relación las representaciones de la creación de la nación y la construcción de los nacionalismos en dos áreas geográficas distintas, y en particular el lugar de los escritos de mujeres en este proceso.

Las historias literarias, entre otras fuentes, nos enseñan cómo aquellos escritos han sido a veces infravalorados, a veces apenas citados, a veces disimulados bajo seudónimos, a pesar de la importancia de su papel en la construcción de identidades nacionales.

This seminar will look at representations of the creation of the nation and at the construction of nationalisms in two different geographical areas, more specifically at the place of women's writings in these processes.

Literary histories, among other sources, show how these writings have sometimes been minored, or barely quoted, or at times hidden behind pen names, despite their important role in the construction of national identities.

Une anthologie de textes sera fournie par les enseignantes.

**Cet enseignement sera dispensé en anglais et espagnol. Il est cependant possible de ne suivre que la partie en anglais avec une évaluation spécifique.**

## **LANSAD**

**(Cours de LANGue pour Spécialistes des Autres Disciplines)**

**L'étudiant(e) choisira entre Allemand, Anglais, Espagnol et Latin.**

## **ANGLAIS**

**Responsable: S. Martinet**

Descriptif du cours : étude de documents (divers supports) en lien avec l'histoire et / ou la littérature en Anglais pour non-spécialistes Niveau B2 ( 20 heures /premier semestre).

Il est souhaitable d'avoir atteint le niveau A2 dans les différentes compétences évaluées (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit et expression écrite et expression orale).

## ESPAGNOL

**Responsable: M. Ginesta**

**Espagnol : pratique orale de la langue étrangère**

### Objectifs

Expression orale et interaction

### Compétences acquises

Savoir s'exprimer sur un thème précis en LE. Savoir interagir. Comprendre précisément un document audio/vidéo authentique dans la LE. Rendre compte.

## ALLEMAND

**Responsable: A. Fleury**

Le choix de l'allemand est possible dans la continuité de l'apprentissage (il ne s'agit en aucun cas de cours pour débutants).

Groupes et programmes seront déterminés lors de la rentrée universitaire.

## LATIN

**Responsable: P.-A. Caltot**

Le cours implique d'avoir suivi les semestres précédents de Latin en licence ou en classes préparatoires (au moins 3 semestres).

Le cours se propose d'approfondir la découverte de la littérature latine, à travers un panorama des auteurs en prose (historiographie, rhétorique, roman) parmi les plus importants de la latinité.

Le cours prévoit

- la révision systématique de la morpho-syntaxe du latin (en particulier les grands éléments de syntaxe)
- la pratique intensive de la version sur textes d'auteurs (exercices en classe et pratique du petit latin)
- le commentaire littéraire à partir d'aspects poétiques, génériques et narratologiques.

### Bibliographie

Fredouille, Zehnacker, *Littérature latine*, PUF, Quadrige, Paris, [1993]

Hacquard, *Guide romain Antique*, Classiques Hachette, Paris, [1952]

Morisset, Gason, Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, Paris

## Mémoire de recherche

### Mémoire de recherche de M1

L'étudiant(e) choisira son sujet de recherche selon ses affinités dans les domaines de la littérature française ou comparée et son directeur / sa directrice en fonction de ce sujet et du domaine de spécialité des enseignants-chercheurs.

Au premier semestre du M1, il convient de définir le corpus, de fournir une bibliographie raisonnée de la littérature primaire et secondaire et de rédiger une introduction ou un premier chapitre, en accord avec le directeur/ la directrice.

Le mémoire de M1 peut être une première étape vers un mémoire plus important de M2 qui pourra p.ex. porter sur un corpus élargi ou considérer d'autres aspects à étudier. L'étudiant(e) aura néanmoins la possibilité de changer de sujet pour le mémoire de M2.

## Semestre 2

### Séminaire de littérature comparée

Responsable : G. Ribémont

#### Rapt et ravissement

La présentation littéraire du rapt (vol ? enlèvement ? viol ?) est redevable de l'objet ambivalent, oscillant entre violence et consentement (par exemple pour le rapt dit « de séduction »), entre emprise et ravissement, entre enjeux de pouvoir et questionnement de la morale et de la justice. Au-delà du regard de l'auteur sur des faits de droit et leur évaluation historique, se posent des questions de la subjectivité de l'expérience et de la transmission, ainsi que des possibilités et contraintes génériques de la représentation littéraire.

Nous partirons de la période de transformation profonde qu'est le XVIII<sup>e</sup> siècle en étudiant ensemble quelques textes jalons qui serviront de repère de comparaison avec des textes plus récents du choix des étudiant(e)s.

Une bibliographie critique indicative sera fournie au début du cours.

#### Textes au programme

Alexander Pope, *The Rape of the Lock / La Boucle de cheveux enlevée*, texte fourni.

Antoine Prévost d'Exiles, *Mémoires et aventures d'un homme de qualité*, éd. Jean Sgard, Paris, Desjonquères, 1998. (édition obligatoire)

Henry Fielding, *Rape upon rape, or Justice caught in his own Trap*, aussi connu sous le titre *The Coffee-House Politician / Viol après viol, ou La Justice prise à son propre piège*, texte fourni.

Gotthold Ephraim Lessing, *Emilia Galotti*, édition libre.

### Séminaire de littérature française

Responsable : Ph. Haugeard

#### La cruauté dans les *Fabliaux*

En relation avec le projet « Du nouveau sur les fabliaux ? » porté par le Laboratoire POLEN et le CESR qui organiseront deux colloques sur les fabliaux au cours de l'année 2021 (mai et novembre) à Orléans et à Tours, le séminaire s'intéressera à la question de la cruauté dans un genre censé faire rire et que la tradition scolaire a tendance à réduire à l'expression amusante de bons tours comiques joués à des personnages risibles. Un certain nombre de fabliaux présentent cependant des formes de violence et des exemples de cruauté qui interrogent la critique sur le registre réel de ces fabliaux, ainsi que sur la fonction, le sens et les résonances de scènes qui semblent relever d'une forme de sadisme, de surcroît absolument gratuit parfois.

Le corpus d'étude sera constitué de fabliaux publiés dans les dix volumes du *Nouveau Recueil Complet des Fabliaux* édités entre 1983 et 1998 par Willem Noomen et Nico Van den Boogard (que possède la BU Lettres de l'université).

Afin de découvrir ce genre particulier et de s'en approprier les codes les plus manifestes, il convient de lire au préalable quelques recueils, par exemple *Fabliaux du Moyen Âge*, édition et traduction de Jean Dufournet, chez Garnier-Flammarion (Paris, 1998) et *Fabliaux érotiques*, édition et traduction de Luciano Rossi, en « Lettres Gothiques » (Paris, 1993).

## **Editions de textes**

**Responsable : A. Déruelle**

À partir d'exemples concrets, le cours portera sur les méthodes d'édition des textes littéraires (édition papier & édition numérique).

## **Littérature en contexte**

**Responsable : B. Barut**

Cette UE met en relation un événement historique majeur, un contexte politique et la production littéraire qui en découle ou bien un événement et sa traduction artistique.

Après avoir exploré la Résistance en 2018-2019, on se penchera cette année sur la Libération de 1945 (et l'épuration qui l'accompagna) à travers trois œuvres : *Uranus* (1948) de Marcel Aymé, *Pauvre Bitos* (1956) de Jean Anouilh et *Hiroshima mon amour* (1959-60) de Marguerite Duras et Alain Resnais (pour le film).

## **Insertion professionnelle 1**

**Responsable : G. Ribémont**

Cette première unité d'insertion professionnelle poursuit la découverte de la recherche (qui est une orientation prioritaire pour les diplômé(e)s du master Lettres) et commence la préparation de l'insertion professionnelle par des compétences pratiques.

- La découverte de la recherche se poursuit par
  - o la participation à la Journée des Lettres, qui propose aussi bien des conférences thématiques issues de la recherche des enseignants-chercheurs locaux que des présentations d'activités professionnelles liées aux Lettres,
  - o et la participation à une manifestation du laboratoire POLEN.
- L'insertion professionnelle se prépare par des ateliers dédiés à la rédaction du Curriculum Vitae et de la lettre de motivation ainsi qu'au *Pitch* (capacité à synthétiser son parcours ou son projet à l'oral).

La participation à toutes les parties de l'UE et un compte-rendu de la Journée des Lettres, évalué, valideront cette UE.

## Histoire de la littérature française 2

**Responsables : A. Déruelle & A. Bonord**

Pour conforter la culture générale attendue des candidats aux concours, on reverra et approfondira avec eux les grandes notions d'histoire littéraire susceptibles d'éclairer les œuvres des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Bibliographie :

Manuels d'histoire littéraire par siècles (ex: collection Armand Colin).

## Interculturalité : théories, concepts, exemples

**Responsable : K. Fischer**

Le mot « interculturel » est entré dans le langage courant, son usage dans le monde politique, scientifique (sciences de l'éducation, sciences de la communication, psychologie, sociologie etc.) et professionnel (communication, éducation, santé, social, marketing...) est devenu commun, sans qu'on s'interroge toujours sur son sens et ses implications.

Ce cours propose une exploration du concept d'interculturalité et de ce qu'il peut recouvrir — définitions et processus, faisceau de concepts liés, enjeux et débats, aperçu de différents champs dans lesquels il est utilisé

—, dans le but d'aider les étudiants à appréhender son usage de manière à la fois constructive et critique, dans leurs réflexions comme dans leurs pratiques.

Bibliographie :

Une bibliographie sera distribuée en cours.

Parmi les ouvrages utiles pour une première approche :

Gilles Ferréol et Guy Jucquoy, *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles* (Paris : Armand Colin, 2004).

**Cette UE sera enseignée en français, mais peut reposer sur des supports en anglais.**

## Société, langue et culture – monde anglophone

**Responsable : Thierry Robin**

**"Popular Culture and Social Criticism: Crime Fiction in Ireland, a case study"**

**Objectif(s) de l'enseignement et compétences acquises/ Skills and goals inherent in this seminar:**

This seminar aims to identify, define, and analyse the different codes that establish a genre such as 'crime fiction'. After scrutinizing its long hybrid –both universal and very local– historical background and genesis, crime fiction will allow students to ponder over the notions of genres and sub-genres, of critical boundaries and more essentially the implicit artistic hierarchies that have long characterized artistic modes of production and need criticizing and contextualizing. Binaries such as 'Popular culture vs Elitist culture', 'entertainment vs edification and education', 'commercial and mercenary output vs art for art's sake stance', 'national vs international' will all be deconstructed as aesthetic, artistic, critical categories. Ultimately, the

critical sociological scope of genre writing through crime fiction will be assessed.

#### **Description of the seminar:**

Theoretical definitions of crucial concepts such as genre, deconstruction, tropes, generic codes, faction, postcolonial/post-imperial legacy, social criticism will be perused and assessed within the geographical context of the Republic of Ireland and the Six Counties, not to mention the Irish diaspora (see part 5 below).

The seminar will unfold as follows :

1. A historical reminder of the genre and its subgenres will be succeeded by the topics hereafter.
2. Northern Irish Crime fiction
3. Crime Fiction and the depiction of contemporary Ireland depending on the watershed period constituted by the *Celtic Tiger* era.
4. The increasing prominence of major women authors.
5. Transnational Irish Crime fiction (John Connolly, Adrian McKinty) and successful screen adaptations (J. Banville, E. McNamee, D. Lehane...).

The corpus (primary sources) used in this seminar will consist of excerpts from the novels or pieces of fiction by Liz Nugent, Tana French, Eoin McNamee, Brian McGilloway, Benjamin Black. Incidentally clips from screen adaptations will be shown (e. g. *The Quirke series*, BBC3, *Resurrection Man* by Marc Evans)...

#### **Indicative bibliography (secondary sources)**

CLIFF, Brian, *Irish Crime Fiction*, London : Palgrave, 2018

HORSLEY, Lee, *20th Century Crime Fiction*, Oxford : OUP, 2005.

MANNION Elizabeth, *The Contemporary Irish Detective Novel*, Palgrave : 2016

OUSBY, Ian, *The Crime and Mystery Book. A Reader's Companion*, London : Thames and Hudson, 1997.

SCAGGS, John, *Crime Fiction*, London & New York : Routledge, 2005.

## **Dynamiques interculturelles 2 A**

**Responsable : S. Frenée & S. Fasquel**

**Intercultural dynamics between Spain and England in the Early Modern period/ Relaciones interculturales entre España e Inglaterra en la época moderna**

#### Objectif(s) de l'enseignement et compétences acquises :

An understanding of relations between Spain and England over the centuries. A better insight into the national identities, imperial ambitions and cultural aspirations of the two nations.

Entender las relaciones que se establecieron entre España e Inglaterra durante aquella época así como las identidades nacionales, las ambiciones imperiales y las aspiraciones culturales de ambas naciones.

Comprendre les relations qui existent entre Espagne et Angleterre pendant cette époque ainsi que les identités nationales, les ambitions impériales et les aspirations culturelles des deux nations.

Descriptif de l'enseignement :

Rivalry and competition, agreement and emulation between Spain and England during the Renaissance – a look at the imperial and cultural stages of these two world players. We will look at the Tudor dynasty and its changing foreign policy towards Spain. Special attention will be paid to political marriage alliances, the religious schism, economic and imperial rivalry, including Elizabethan privateering and the move towards Stuart friendship with Spain in the sixteenth century. The texts under study will include letters, legal and political documents, plays and poems.

Rivalité et compétition, accord et émulation entre l'Espagne et l'Angleterre à la Renaissance – un regard sur les scènes impériales et culturelles de ces deux acteurs mondiaux. Nous étudierons la dynastie des Tudors et les changements dans la politique étrangère envers l'Espagne des Habsbourg. Une attention particulière sera accordée aux alliances politiques par le mariage, le schisme religieux, à la rivalité économique et impériale, y compris le 'privateering' élisabéthain et au mouvement d'amitié des Stuarts envers l'Espagne au seizième siècle. Les textes proposés pour l'étude seront des lettres, des documents légaux et politiques, des pièces de théâtre et des poèmes.

Rivalidades y competición, acuerdos y emulación entre España e Inglaterra durante el Renacimiento, una mirada a los escenarios imperiales y culturales de estos dos protagonistas mundiales. Examinaremos la dinastía de los Tudor y los cambios en la política extranjera hacia la España de los Austrias. Nos centraremos en particular en las alianzas políticas establecidas mediante las bodas, en las rivalidades económicas e imperiales, y en las amistades de los Estuardo hacia España en el siglo XVI. Los textos analizados abarcarán cartas, documentos de tipo legislativo y político, comedias y poemas.

Bibliographie indicative :

Une bibliographie spécifique sera transmise lors du premier cours.

**Cet enseignement sera dispensé en anglais et espagnol. Il est cependant possible de ne suivre que la partie en anglais avec une évaluation spécifique.**

## **Dynamiques interculturelles 2 B**

**Responsable : G. Guetemme & M. Eymar**

### **La représentation culturelle des frontières dans les mondes anglophone et hispanophone**

Le cours se propose d'analyser la façon dont les arts visuels et la littérature ont abordé la thématique de la frontière dans les domaines anglophones et hispanophones au cours des dernières décennies. Après avoir présenté certaines conceptions théoriques de la frontière, que ce soit du point de vue territorial, esthétique ou épistémologique, nous étudierons des œuvres contemporaines centrées sur l'exploration de ce concept clé dans la réflexion sur l'interculturalité.

**Cet enseignement sera dispensé en anglais et espagnol. Il est cependant possible de ne suivre que la partie en anglais avec une évaluation spécifique.**

**LANSAD**  
**(Cours de LANGUE pour Spécialistes des Autres  
Disciplines)**

L'étudiant(e) poursuivra l'étude de la langue choisie au premier semestre (Allemand, Anglais, Espagnol ou Latin).

**LATIN**

**Responsable: P.-A. Caltot**

Le cours prolonge la présentation systématique des grandes œuvres et des principaux auteurs de la latinité, en particulier pour les œuvres poétiques (épopée, élégie, tragédie). Il poursuit trois objectifs :

- la révision systématique de la syntaxe de la phrase complexe en latin
- la pratique de la version et du commentaire de textes littéraires
- l'initiation au commentaire comparé entre texte latin et image.

**Bibliographie**

Fredouille, Zehnacker, *Littérature latine*, PUF, Quadrige, Paris, [1993]

Hacquard, *Guide romain Antique*, Classiques Hachette, Paris, [1952]

Morisset, Gason, Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, Paris

**Mémoire de recherche**

L'étudiant(e) poursuivra son travail de recherche sur le sujet choisi au premier semestre.

Il finira son mémoire de M1 d'environ 80 pages avec toutes les parties requises (Introduction avec un point sur la recherche, Développement en plusieurs parties, Conclusion, Bibliographie, Table des matières).

Ce mémoire de M1 peut être une première étape vers un mémoire plus important de M2 qui pourra p.ex. porter sur un corpus élargi ou considérer d'autres aspects à étudier. L'étudiant(e) aura néanmoins la possibilité de changer de sujet pour le mémoire de M2.

## Semestre 3

### Séminaire de littérature française 1

Responsable : N.N.

#### « L'enchantement des chagrins » : formes modernes de l'élégiaque

De l'élégie latine aux modulations élégiaques qui envahissent la création littéraire de l'âge classique, on s'intéressera aux diverses métamorphoses littéraires d'un genre poétique hérité de l'antiquité : des *Héroïdes* d'Ovide aux plaintes de *Bérénice* et aux poèmes de Mme Deshoulières jusqu'aux *Lettres de la Marquise* de Crébillon, on envisagera les diverses formes de transmission et d'appropriation du modèle.

À partir du motif de la souffrance amoureuse commun à des œuvres qui revendiquent cet héritage élégiaque, on étudiera ainsi les enjeux de la filiation antique dans la littérature moderne, et les débats (poétiques, esthétiques et philosophiques) auxquels elle a participé.

L'accent sera mis sur la période classique (XVIIe-XVIIIe), mais le séminaire ne s'interdira pas d'envisager certains textes plus récents et d'ouvrir sa réflexion à des incursions vers d'autres formes de création artistique.

Une bibliographie critique sera distribuée en cours, ainsi que des extraits des textes étudiés.

Lectures préalables recommandées :

Ovide, *Lettres d'amour. Les Héroïdes*, éd. J.-P. Néraudau, Paris, Gallimard, 1999.

Ovide, *Amours*, éd. J.-P. Néraudau, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

### Cours d'agrégation

Responsable : B. Barut

Pour permettre aux étudiants du master Lettres, en même temps d'approfondir leur formation disciplinaire, de découvrir la préparation à l'agrégation, un cours de ce programme est désormais intégré à celui du M2. Cette année, nous pouvons vous proposer un choix entre deux cours portant sur l'étude d'une œuvre au programme du concours.

Nous conseillons par ailleurs aux étudiant(e)s intéressé(e)s par l'agrégation de suivre également le cours de grammaire de la préparation à l'agrégation, sans obligation de résultat.

**Deux cours au choix:**

#### 1. Étude d'une œuvre au programme : George Sand, *Mauprat* (A. Déruelle)

**Œuvre à se procurer et à lire avant le début du cours**

George Sand, *Mauprat*, Paris, Gallimard, 1981, coll. « folio classique » (édition obligatoire).

**Œuvres de Sand**

— Romans et nouvelles :

*Indiana* (1832) ; *Valentine* (1832) ; *Jacques* (1834) ; *André* (1835) ; *Pauline* (1839) ; *Consuelo* (1842-1843) ; *Jeanne* (1844) ; *La Petite Fadette* (1849)

NB : une édition des *Œuvres complètes* est en cours chez Champion (Béatrice Didier dir.).

— à consulter :

*Correspondance* (éd. G. Lubin), Garnier, 25 t.

*Histoire de ma vie* (1854-1855), Lecou, 20 t.

**Sand : une vie, une œuvre**

DIDIER Béatrice, *George Sand écrivain*, PUF, 1999.  
MOZET Nicole, *George Sand écrivain de romans*, Christian Pirot, 1997.  
PERROT Michèle, *George Sand à Nohant*, Seuil, 2019.  
REID Martine, *Signer Sand*, Belin, 2003.  
— *George Sand*, Biographie, Gallimard, Folio, 2013.  
VIERNE Simone, *George Sand, la femme qui écrivait la nuit*, Presses universitaires Blaise Pascal, 2004.

### Études générales sur l'œuvre de Sand

BORDAS Éric (dir.), *George Sand, écritures et représentations*, Eurédit, 2004.  
DIAZ Brigitte & HOOG-NAGINSKI Isabelle (dir.), *George Sand, Pratiques et imaginaires de l'écriture*, Presses universitaires de Caen, 2006.  
HARKNESS Nigel, « Le roman bâtard : femmes auteurs et illégitimité sous la Monarchie de Juillet », *Romantisme*, n°132, 20016, p. 115-217.  
LAFORGUE Pierre, *Corambé. Identité et fiction de soi chez George Sand*, Klincksieck, 2003.  
NAGINSKI Isabelle (dir.), *George Sand, Revue des sciences humaines*, Lille, 1992, n°226.  
TROUSSON Raymond, « George Sand, disciple et juge de Jean-Jacques », in R. Trousson, *Défenseurs et adversaires de J.-J. Rousseau, d'Isabelle de Charrières à Charles Maurras*, Champion, 1995, p. 167-192.  
REID Martine (dir.), *George Sand, le génie narratif, Littérature*, n°134, 2004.  
VIERNE Simone (dir.), *George Sand*, colloque de Cerisy, SEDES, 1983.  
ZANONE Damien (dir.), *George Sand et l'idéal, une recherche en écriture*, Champion, 2017.

### Sur Mauprat

BERGER Anne, « L'apprentissage selon George Sand », *Littérature*, n°67, 1987, p. 73-83.  
BERNARD-GRIFFITHS Simone, « L'hospitalité dans *Mauprat* de George Sand : espaces et fiction », in Alain Montandon dir., *Espaces domestiques et privés de l'hospitalité*, Presses universitaires Blaise Pascal, 2000, p. 257-282.  
CHASTAGNERET Yves, « *Mauprat*, ou du bons usage de l'Émile », *Présence de George Sand*, n°8, 1980, p. 10-18.  
HECQUET Michèle, *Lecture de Mauprat, de George Sand*, Presses universitaires de Lille, 1990.  
MOZET Nicole, préface à *Mauprat*, Christian Pirot, 2008.  
REID Martine, « *Mauprat* : mariage et maternité chez Sand », *Romantisme* n°76, 1992, p. 43-59.  
SCHAEFFER Gérard, « "Nature" chez George Sand : une lecture de *Mauprat* », *Romantisme*, n°30, 1980, p. 5-12.  
SICARD Claude, « La genèse de *Mauprat*. Remarques sur le manuscrit du roman », *RHLF* n°5, 1968, p. 782-797.

### Outils

AURAIX-JONCHIÈRE Pascale & BERNARD-GRIFFITHS Simone (dir.), *Dictionnaire George Sand*, Champion, 2015, 2 t.  
Aprile Sylvie, *1815-1870. La Révolution inachevée*, Belin, 2014.

## 2. Étude d'une œuvre au programme : Jean Genet, *Les Bonnes* et *Le Balcon* (B. Barut)

### Éditions de travail (corpus)

- Jean GENET, *Les Bonnes*, Michel Corvin (éd.), Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2001.
- Jean GENET, *Le Balcon*, Michel Corvin (éd.), Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2002.

### Autre édition à consulter

- Jean GENET, *Théâtre complet*, Michel Corvin et Albert Dichy (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2002. (Notices et notes un peu plus complètes que dans les éditions Folio.)

### Autres œuvres de Genet à lire

- En priorité : *Les Nègres* ; *Les Paravents* ; *Lettres à Jean-Jacques Pauvert* ; *Lettres à Roger Blin*.

### Ouvrages critiques

- Odette ASLAN, *Jean Genet*, Seghers, coll. « Théâtre de tous les temps », 1973.
- Marie-Claude HUBERT, *L'Esthétique de Jean Genet*, SEDES, 1996.
- Jean-Paul SARTRE, *Saint Genet, comédien et martyr*, Gallimard, coll. « Tel », 2011 [1952].

### **Collectifs et revues** (nombreux articles sur les pièces du corpus et/ou des problématiques transversales)

- *Obliques*, n° 2, 3<sup>e</sup> trimestre 1972 (« Genet »).
- *Europe*, n° 808-809, août-septembre 1996 (« Jean Genet »).
- *Revue d'histoire du théâtre*, n°209, 2001-1/2 (« *Les Bonnes* de Jean Genet - La pièce et ses mises en scène »).

### **Articles/chapitres** (avec un astérisque, ce qui est disponible en ligne)

- Pierre CHABERT, « Espace visuel (et reconnaissance) dans *Les Bonnes* de Jean Genet », *Obliques*, n° 3, 1973, p. 102-108.
- Bernard DORT, « Genet ou le combat avec le théâtre », repris dans *Théâtres (essais)*, Seuil, coll. « Points essais », 2001 [1986], p. 122-139.
- Lucien GOLDMANN, « Une pièce réaliste : *Le Balcon* de Genet », *Les Temps Modernes*, n°171, juin 1960, p. 56-67 (1885-1896).
  - « Le théâtre de Genet : essai d'étude sociologique » [1966], repris dans *Structures mentales et création culturelle*, Anthropos, 1970, p. 299-339.
- Jacques LACAN, « Sur *Le Balcon* de Genet », *Magazine littéraire*, n° 313, 1993, p. 53-57.
- Éric MARTY, « *Le Balcon* : la question de la transaction théâtrale », dans *Jean Genet. Rituels de l'exhibition*, B. Alazet et M. Dambre (dir.), Éditions Universitaires de Dijon, 2009, p. 105-117.
- Jacques PETIT, « Structures dramatiques dans *Le Balcon* et *Les Nègres* de Genet », dans *L'Onirisme et l'insolite dans le théâtre français contemporain*, P. Vernois (dir.), Klincksieck, 1974, p. 231-251.

### **Et en option : Grammaire française (L. Véron)**

Il convient de travailler avec

- La Grammaire méthodique du français, Riegel Pellat Rioul
- La Grammaire du français classique, Fournier

(Les dernières éditions sont conseillées, mais les éditions antérieures sont tout à fait valables.)

Mme Véron conseille aux étudiantes et étudiants de se familiariser avec ces grammaires, dont la lecture et la manipulation ne sont certes pas aisées, mais qui s'approprient, si on apprend à bien les manipuler, c'est-à-dire à utiliser le sommaire, l'index, à sauter des passages, bref à ne pas les lire de A à Z de manière linéaire. Certes une grammaire par fiches comme la Sancier-Château peut paraître plus abordable, mais la GMF a l'avantage de présenter un développement grammatical plus cohérent qu'un classement alphabétique.

Plutôt que de faire des milliards de fiches, je conseillerais aux étudiantes et étudiants d'aborder calmement la GMF, en lisant les premières pages des chapitres sur chaque grande notion (par exemple la phrase simple et la phrase complexe, et ensuite le verbe, le nom, etc), en se demandant si les définitions sont claires, s'ils peuvent les réexpliquer, donner d'autres exemples. Ensuite il peut être intéressant sur ces mêmes points de lire N. Fournier pour mettre en perspective ces notions.

## **La fabrique d'un article**

**Responsable : G. Ribémont**

Après l'étude de quelques publications exemplaires, cet enseignement introduira au choix d'un sujet de communication scientifique, notamment à partir des sujets de mémoire, et à la formulation d'un titre, puis à la construction d'un plan avec l'intégration de citations, à l'écriture de l'introduction et de la conclusion, ainsi qu'aux techniques de rédaction de transitions et de rappels.

Prérequis : Méthodologie de la bibliographie.

## **La communication scientifique orale**

**Responsable : G. Ribémont**

À partir d'exemples concrets, cet enseignement initiera aux principes de la communication orale dans un cadre scientifique et de l'utilisation de différents supports. Différents formats seront envisagés: communication de colloque, soutenance, présentation de projet.

L'élaboration de la prestation orale individuelle peut reposer sur l'article écrit dans le cadre de l'UE « La fabrique d'un article ».

## **Insertion professionnelle 2**

**Responsable : G. Ribémont**

La préparation à l'insertion professionnelle se poursuit ce semestre avec trois moments à participation obligatoire :

- un atelier sur le service public comme employeur potentiel et les tests de recrutement
- un atelier sur les entretiens de recrutement
- une information sur l'agrégation de Lettres et sa préparation

Par ailleurs, la découverte de la recherche sera approfondie par

- la participation à une journée d'étude ou une journée d'un colloque en lien avec le sujet du mémoire, à repérer par l'étudiant(e) et validé(e) par le directeur ou la directrice du mémoire,
- ainsi que la participation à une manifestation du laboratoire POLEN.

La participation à toutes les parties de l'UE et un compte-rendu de la journée de recherche, évalué par le directeur / la directrice du mémoire, valideront l'UE.

## **Mémoire de recherche**

### **Mémoire de recherche de M2**

L'étudiant(e) définira son sujet de recherche dans les domaines de la littérature française ou comparée, soit dans la continuité de son mémoire de M1, soit en changeant de sujet ou même de domaine de travail.

Pour un nouveau sujet, il conviendra, comme en M1, de définir le corpus, de fournir une bibliographie raisonnée de la littérature primaire et secondaire et de rédiger une introduction ou un premier chapitre, en accord avec le directeur/ la directrice de son mémoire. Pour les mémoires conçus dans la continuité de celui du M1, l'étudiant définira avec son directeur / directrice l'étape à atteindre au cours du semestre 3.

## Semestre 4

### Séminaire de littérature comparée

**Responsable : G. Ribémont**

#### Rapt et ravissement

La présentation littéraire du rapt (vol ? enlèvement ? viol ?) est redevable de l'objet ambivalent, oscillant entre violence et consentement (par exemple pour le rapt dit « de séduction »), entre emprise et ravissement, entre enjeux de pouvoir et questionnement de la morale et de la justice. Au-delà du regard de l'auteur sur des faits de droit et leur évaluation historique, se posent des questions de la subjectivité de l'expérience et de la transmission, ainsi que des possibilités et contraintes génériques de la représentation littéraire.

Nous partirons de la période de transformation profonde qu'est le XVIII<sup>e</sup> siècle en étudiant ensemble quelques textes jalons qui serviront de repère de comparaison avec des textes plus récents du choix des étudiant(e)s.

Une bibliographie critique indicative sera fournie au début du cours.

#### Textes au programme

Alexander Pope, *The Rape of the Lock / La Boucle de cheveux enlevée*, texte fourni.

Antoine Prévost d'Exiles, *Mémoires et aventures d'un homme de qualité*, éd. Jean Sgard, Paris, Desjonquères, 1998. (édition obligatoire)

Henry Fielding, *Rape upon rape, or Justice caught in his own Trap*, aussi connu sous le titre *The Coffee-House Politician / Viol après viol, ou La Justice prise à son propre piège*, texte fourni.

Gotthold Ephraim Lessing, *Emilia Galotti*, édition libre.

### Editions de textes

**Responsable : A. Déruelle**

À partir d'exemples concrets, le cours portera sur les méthodes d'édition des textes littéraires (édition papier & édition numérique).

### Littérature en contexte

**Responsable : B. Barut**

Cette UE met en relation un événement historique majeur, un contexte politique et la production littéraire qui en découle ou bien un événement et sa traduction artistique.

Après avoir exploré la Résistance en 2018-2019, on se penchera cette année sur la Libération de 1945 (et l'épuration qui l'accompagna) à travers trois œuvres : *Uranus* (1948) de Marcel Aymé, *Pauvre Bitos* (1956) de Jean Anouilh et *Hiroshima mon amour* (1959-60) de Marguerite Duras et Alain Resnais (pour le film).

## **Découverte de la recherche 2**

**Responsable : G . Ribémont**

La découverte de la recherche sera approfondie

- par la participation à la Journée des Lettres (qui propose aussi bien des conférences thématiques issues de la recherche des enseignants-chercheurs locaux que des présentations d'activités professionnelles liées aux Lettres),
- la participation à une manifestation du laboratoire POLEN,
- ainsi que par la participation à une journée d'étude ou une journée d'un colloque en lien avec le sujet du mémoire, à repérer par l'étudiant(e) et validé(e) par le directeur ou la directrice du mémoire.

La participation à toutes les parties de l'UE et un compte-rendu de la journée de recherche, évalué par le directeur / la directrice du mémoire, valideront l'UE.

## **Mémoire de recherche**

L'étudiant(e) poursuivra son travail de recherche sur le sujet choisi au premier semestre.

Il finira son mémoire de M2 avec toutes les parties requises (Introduction avec un point sur la recherche, Développement en plusieurs parties, Conclusion, Bibliographie, Table des matières).

Le mémoire fera entre 160 et 200 pages pour un mémoire en extension de celui de M1, environ 100 à 120 pages pour un sujet nouveau.

Le travail sur le mémoire sera complété par une soutenance devant jury.